

SOCAPALM



2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL	4
II. LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE Socapalm EN QUELQUES CHIFFRES	5
1. Production d'huile de palme	5
2. Production de caoutchouc naturel	5
3. La production et ses perspectives	6
II. UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE	7
III. RESPONSABILITÉ SOCIALE	9
1. Bilan global	9
1.1 Répartition des effectifs par département	9
1.2 Répartition des effectifs par catégorie	9
1.3 Répartition des effectifs par plantation	10
1.4 Intégration des jeunes dans le monde du travail	10
1.5 Les embauches, les licenciements et les départs volontaires	10
1.6. Les logements et villages au sein des plantations	11
2. Assurer la sécurité des collaborateurs	11
3. Garantir l'employabilité des collaborateurs : la formation	11
4. La santé : un poste essentiel	11
4.1 La politique sanitaire	11
4.2 Le dépistage et le traitement des maladies	12
4.3 La politique de lutte contre le VIH-SIDA	12
IV. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT : MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES RISQUES	14
1. Management QHSE	14
2. Prévention des risques environnementaux et gestion des déchets	14
2.1 Prévention des risques environnementaux	14
2.2 Gestion des déchets	15
2.3 Bilan de l'action engagée	16
3. Relation avec les administrations	16
4. La prise en compte des impacts sur le changement climatique	16
5. Vers une consommation responsable	17
6. Préserver la biodiversité	17
7. Etat d'avancement de la norme ISO 14001 : 2004	17
V. PILIER SOCIÉTAL : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	18
1. Le mécénat	18
2. Les actions sociales	18
3. Les partenariats	19
4. Les micro-projets	20
PERSPECTIVES 2014-2015	22
TABLE DES ANNEXES	24

Introduction

Ce document, dans sa première édition, présente les axes de travail et d'évolution de la Socapalm en matière environnementale et sociale.

Concrètement, La Socapalm, sous la coordination et l'impulsion du Département Développement Durable du Groupe Socfin, auquel elle appartient, s'appuie sur l'Assistant Chargé de l'Environnement et de la Qualité, la Coordinatrice Sociale, les correspondants Hygiène Sécurité Environnement (CHSE), l'Assistant Administratif des Ressources Humaines (AARH) ainsi que sur les médecins des plantations pour mener à bien les activités et projets développés dans le cadre de sa démarche globale de Responsabilité Sociétale (RSE). La Safacam fut intégrée à cette démarche, étant également active dans ces domaines et située dans



un environnement proche de la Socapalm.

Ces deux agro-industries, principaux acteurs du secteur au Cameroun, ont un impact non négligeable sur les régions dans lesquelles elles sont implantées. Leur démarche de Responsabilité Sociétale prend dès lors tout son sens, tant dans l'implication des équipes dirigeantes que dans les champs d'actions identifiés au sein et autour des plantations.

Notre engagement environnemental et sociétal

Pour la Socapalm, la conciliation de la rentabilité économique et des valeurs sociétales est la clé d'une croissance durable de l'entreprise et de ses collaborateurs.

Plus spécifiquement, la démarche d'amélioration continue mise en place pour la Qualité, l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (QHSE) offre à la Socapalm un outil de progrès non négligeable qui a abouti aujourd'hui à la certification ISO 14001.

Ce processus de certification s'accompagne également depuis peu d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Ces démarches se traduisent aujourd'hui par différentes actions :

- La mise en œuvre d'une approche systématique permettant de définir des objectifs, des indicateurs et d'en évaluer les résultats ;
- Le respect des normes et règlements en vigueur par la maîtrise et la gestion des opérations afin de prévenir toute forme de risque ;
- La certification ISO 14001;
- La préservation de la biodiversité au sein des plantations ;
- L'utilisation de chaudière à combustion optimale permettant ainsi de limiter les polluants atmosphériques à la source en les maintenant dans les normes en vigueur ;
- La protection des eaux de surface par traitement des effluents avant leur rejet dans les milieux récepteurs ;
- La maîtrise de la gestion des déchets et leur valorisation dans les autres activités de l'entreprise (engrais bio, énergie verte etc.) ;
- Le soutien à l'éducation par un appui matériel aux structures d'éducation de base ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations reculées par la mise en place de services collectifs adaptés et durables ;
- La contribution au développement local par la formation des jeunes à l'agriculture en vue de diminuer le clivage industriel ;
- L'amélioration de la santé des travailleurs par l'intensification de la prévention sanitaire et le renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé et de l'éducation ;
- L'amélioration et l'intensification de la communication envers les travailleurs et les communautés riveraines ainsi que la prise en compte de leurs attentes.

Ces enjeux constituent des axes d'orientation communs qui sont déclinés sur le plan opérationnel par la Direction Générale.

I. La performance économique de Socapalm en quelques chiffres :

Malgré un contexte économique difficile, Socapalm clôture cette année 2013 avec un chiffre d'affaire en progression de 17,3 %.

Bref aperçu comparatif :

Les investissements agronomiques, industriels et sociaux se montent à 11.347 millions de FCFA en 2013, soit un total dix fois supérieur aux années 1999 et 2000. Cette politique d'investissement soutenue permet à la Socapalm de disposer au 31 décembre 2013 de 37.512 Ha de plantations : 35.585 Ha de palmiers à huile et de 1.927 Ha d'hévéas sur une concession globale de 56.000 Ha.

Pour une concession initiale de 76.000 Ha près de 20.000 Ha furent rétrocédés à l'état et aux populations riveraines des plantations depuis la privatisation en juin 2000.

La production en détail :

Les palmeraies :

Palmeraies Socapalm : déc. 2013 (Ha)							
	Mbongo	Eséka	Dibombari	Kienke	Edéa	Mbambou	Total
Superficie plantée en rapport	3.825	1.730	2.416	9.679	4.040	6.553	28.244
Superficie plantée non en rapport	633	891	1.391	1.975	1.259	1.192	7.341
Surfaces totales :	4.458	2.621	3.807	11.654	5.299	7.745	35.585

L'hévéaculture :

Hévéaculture Socapalm : déc. 2013 (Ha)			
	Dibombari	Kienke	Total
Superficie plantée en rapport	527	0	527
Superficie plantée non en rapport	1.361	38	1.399
Superficie totale	1.888	38	1.927

1- LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME :

En 2013, la production de l'huile de palme brute s'élève à 83.895 tonnes soit une augmentation de plus de 16,4 % par rapport à 2012. Une belle progression pour le Cameroun qui accuse toujours un déficit de plus de 50% de ses besoins nationaux.

2- LA PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL :

En 2013, la production de caoutchouc s'élève à 390 tonnes soit une augmentation de 125,4 % par rapport à l'année précédente. La diversification amorcée vers l'hévéaculture depuis quelques années voit sa productivité augmenter significativement au fur et à mesure des mois, du fait de la mise en rapport des parcelles atteignant la maturité nécessaire et adéquate, et ce, depuis 2011.

L'hévéaculture représente une production d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel se substitue au caoutchouc synthétique (issu de la distillation du pétrole) et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone non négligeable.

3- LA PRODUCTION ET SES PERSPECTIVES :

Du fait de la situation multi-sites, une harmonisation des techniques agricoles fut lancée et achevée en 2013.

L'objectif poursuivi était bien sur l'optimisation de la production et la réduction des coûts mais également la simplification du travail des techniciens agricoles par la mise en place de « bonnes pratiques ».

Cette harmonisation s'est concrétisée par :

- La formation et la mise en régie des équipes de récolte des jeunes cultures : d'ici fin 2015, 70% du personnel de récolte des jeunes cultures devraient être employés directement par la Socapalm afin de favoriser une meilleure maîtrise des conditions de travail et de la qualité du travail de récolte ;
- L'épandage systématique des rafles, boues et cendres (engrais naturels) sur les champs et recyclage des déchets végétaux générés par les huileries. ;
- L'augmentation de l'efficacité des engrais par une optimisation de la qualité de ces derniers ;
- L'évaluation des connaissances des procédures par les techniciens, suivie de formations internes mises en pratique et évaluées quotidiennement sur le terrain ;
- Un suivi et une conscientisation des responsabilités professionnelles fut menée à chaque niveau hiérarchique du département agricole afin de sensibiliser les équipes d'encadrement sur l'importance de ces bonnes pratiques, mais également sur le respect et la responsabilité de chacun vis-à-vis des infrastructures, des services, des engins, du petit matériel afin de créer une réelle culture d'entreprise et d'éco-responsabilité au sein de la Socapalm.

II. Une gouvernance responsable

Le système de contrôle interne est mis en place au sein de Socapalm et tend à assurer :

- La conformité aux textes législatifs ;
- L'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- Le bon fonctionnement des procédures internes, notamment celles concourant à la sauvegarde des actifs de la Socapalm ;
- La contribution, d'une façon générale, à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Ce système repose sur :

- Un savoir-faire et un savoir-être des salariés soucieux de la pérennité de l'entreprise, associés à une organisation basée essentiellement sur le respect des procédures et l'application des bonnes pratiques ;
- Un système de management qui vise à prévenir les principaux risques pour la sécurité des travailleurs et pour l'environnement ;
- Une revue générale de pilotage et une surveillance permanente portant sur le système de management.

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne existent, parmi lesquelles la mise en place au niveau de la Socapalm d'une charte éthique : *Partager une même éthique des affaires - le socle commun*¹. La charte éthique de la Socapalm a vu le jour en 2009 et décline plusieurs valeurs qui témoignent du respect de la valeur humaine.

Les valeurs inscrites sont les suivantes :

- La lutte contre la corruption ;
- La protection des intérêts de l'entreprise ;
- Le professionnalisme ;
- La diminution des conflits d'intérêts ;
- La lutte contre la consommation d'alcool, drogue et usage des armes à feu ;
- La protection de l'environnement et de la santé des travailleurs ;
- Le respect de la légalité ;
- Les conditions de travail ;
- L'intégrité dans la gestion des affaires ;
- Le respect de la vie politique des employés ;
- Les droits de l'Homme.

Ce partage de valeurs constitue le meilleur gage d'un développement pérenne des activités et témoigne de la volonté de la Socapalm d'exercer son métier dans le profond respect de l'Homme et de son environnement, et ce, de manière durable.

¹Annexe : Charte éthique Socapalm.

Perspectives 2014 :

La Charte Ethique de la Socapalm doit être revue en 2014 afin d’être déployée plus en profondeur dans les différentes directions concernées (les directeurs et leurs collaborateurs) et afin d’approfondir certaines valeurs :

- Une accessibilité améliorée à la santé et à une éducation de qualité ;
- La culture d'entreprise et le sentiment d’appartenance à une entreprise socialement responsable ;
- La lutte contre le travail des enfants.

III. Responsabilité sociale

1- Bilan global

Au 31 décembre 2013, Socapalm compte 1.870 collaborateurs, dont 1.533 hommes soit 82 % de l'effectif total et 337 femmes soit 18% de l'effectif total.

Augmenter le taux de féminisation des postes, comme inscrit dans la charte des droits de l'Homme, est au centre du processus de recrutement de la Socapalm. Ainsi en 2013, on note une augmentation de 20 % de l'effectif des femmes par rapport à l'année 2012.

Depuis la privatisation, nous pouvons également noter une augmentation de 20 % des effectifs au sein de la Socapalm.

1.1 Répartition des effectifs par département :

Départements	Effectif	Ratio (%)
Direction Industrielle	541	29%
Direction de l'Exploitation Agricole	904	48%
Direction des Ressources Humaines et Médical	370	20%
Direction Administrative et Financière		
Direction Générale	55	3%
Total	1870	100%

1.2 Répartition des effectifs par catégorie :

Catégories	Effectif	Ratio (%)
Cadres	85	5%
Agents de maîtrise	215	11%
Ouvriers professionnels	573	31%
Ouvriers spécialisés	614	33%
Manœuvres	383	20%
Total	1870	100%

1.3 Répartition des effectifs par plantation :

Répartition des effectifs par plantation		
Plantations	Effectif employés	Ratio employés (%)
Dibombari	481	26%
Mbongo	288	15%
Mbambou	209	11%
Eséka	92	5%
Edéa	258	14%
Kienke	479	26%
DG Douala	55	3%
Total :	1862	100%

(*NB: La différence au niveau des effectifs de KIENKE est due aux nombreux départs enregistrés à la fin du mois de décembre 2013)

1.4 Intégration des jeunes dans le monde du travail

On observe que la majorité des demandes de stage ou d'emploi proviennent de jeunes scolarisés dans les plantations de la Socapalm. Depuis quelques années déjà, la politique d'emploi de la Socapalm est orientée vers ces jeunes, de 20 à 35 ans, avec ou sans expérience professionnelle et à compétences égales, la priorité est accordée aux personnes originaires des localités proches des différents sites.

En 2013, les jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 20 et 30 ans constituent 16 % de l'effectif total intégré.

1.5 Les embauches, les licenciements et les départs volontaires

En 2013, Socapalm a procédé à 315 recrutements soit une progression de 19 % par rapport à 2012.

Le nombre total de départs en 2013 est de 115 personnes : 20 % par licenciement, 9 % par départ volontaire, 5 % par fin de contrat, 30 % par départ en retraite et enfin 37 % pour raisons diverses.

1.6 Les logements et villages au sein des plantations

En 2013, des investissements importants furent réalisés au sein des villages des plantations de la Socapalm.

Constructions réalisées en 2013 au sein des villages							
2013	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Eséka	Edéa	Kienke	Total
Logements	16	20	72	0	32	80	220
Latrines	56	76	108	40	32	80	392
Cuisines	0	20	36	0	32	80	168
Postes de secours	1	0	0	0	0	0	1

Pour une augmentation de 20% des effectifs depuis la privatisation de la Socapalm, le parc immobilier a enregistré de son côté une croissance de 50 % du nombre d'infrastructures.

Les infrastructures collectives suivantes sont également prévues au sein des nouveaux villages construits, et ce, afin de subvenir aux besoins des populations : une échoppe, un poste de secours, un forage d'eau potable (manuel afin d'offrir un accès à l'eau 24h/24) et un accès facilité à la scolarité pour les enfants.



(Photo1 : V6 Kienké).

En 2013, La Socapalm aura investi près de 1.39 milliards de FCFA pour le développement et la construction de villages au sein de ses plantations.

Perspectives 2014

La Socapalm poursuivra l'extension des villages ainsi que leur rénovation globale.

Aussi, la possibilité de créer des zones de culture maraîchère à proximité des villages est envisagée.

2- Assurer la sécurité des collaborateurs :

Afin de poursuivre les efforts engagés en 2012, la Socapalm maintient son engagement QHSE en gardant la sécurité de ses travailleurs au centre de ses préoccupations. De ce fait, en plus de l'amélioration continue des conditions de transport du personnel : par la mise à disposition de véhicules dédiés et adaptés ; des cartographies sonores furent établies. Celles-ci ont permis de doter les travailleurs de protection anti-bruits plus adaptée à leur poste de travail et pour un meilleur suivi de la variation potentielle du niveau de bruit, la Socapalm s'est dotée d'un sonomètre.

3- Garantir l'employabilité des travailleurs : la formation

Fort du succès des résultats perçus et constituant l'exigence 4.4.2 de la norme ISO 14001:2004, la formation fut également un des axes majeurs de travail en 2013. C'est ainsi que 2.248 travailleurs furent formés (dont 1.016 travailleurs non-permanents) dans différents domaines tels que la gestion des déchets, la bonne conduite des chaudières (pour une meilleure combustion et donc une diminution de la production de CO₂), etc.

Tout à côté du volet « formation », et afin d'asseoir les différents changements de comportements inévitables pour la production tout en minimisant les pollutions diverses, plus de 1.000 séances de sensibilisations furent dispensées au personnel permanent et non-permanent confondus.

4- La santé :

Au 31 décembre 2013, 1.870 travailleurs de la Socapalm et leurs ayants-droits, ainsi que les travailleurs intérimaires et contractuels bénéficient d'une couverture médicale. On estime qu'environ 10.709 personnes (travailleurs et ayant-droits Socapalm compris) disposent, à ce jour, d'une couverture médicale et d'un accès aux soins via les structures de la Socapalm.



4.1 La politique sanitaire :

Tous les travailleurs de la Socapalm et leurs ayant-droits bénéficient d'une prise en charge par la Socapalm de 75 % de leurs dépenses médicales.

En 2013, la Socapalm a effectué 51.723 consultations de salariés et de leurs ayant-droits y compris les travailleurs contractuels et intérimaires, 747 hospitalisations et 560 évacuations vers des centres hospitaliers externes.

Consultations Employés / ayant-droits / riverains : 2013								
	Douala	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Employés	1132	5.016	3.249	2.420	3.491	2.797	1.850	19.955
Ayant droits	641	4.437	2.881	2.100	1.883	2.781	1.597	16.320
Bons samaritains	43	81	900	4.202	82	137	144	5.589
contractuels / intérimaires	0	2.278	1.946	163	1.645	2.998	829	9.859
Total consultations 2013	1.816	11.812	8.976	8.885	7.101	8.713	4.420	51.723

Les employés Socapalm et leurs familles représentent 70% des consultations effectuées.

Aussi, à ce jour, concrètement et conformément à l'engagement pris dans notre démarche de responsabilité sociétale, on observe que la Socapalm ouvre largement ses portes aux populations voisines de ses plantations. Celles-ci cumulent 11% des consultations annuelles des plantations.

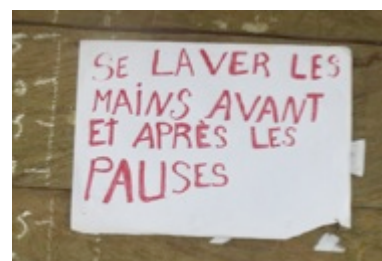
En parallèle, en 2013, la Socapalm a consacré un budget de 575 millions de fCFA aux soins médicaux:

- Remboursements des frais médicaux ;
- Fonctionnement des infrastructures médicales propres ;
- Transport des malades ;
- Soins médicaux internes et externes.

4.2 Le dépistage et le traitement des maladies :

La Socapalm s'attache depuis 2008 à organiser des campagnes de prévention sanitaire au sein des 32 villages des 6 plantations.

En 2013, ces campagnes se sont intensifiées et articulées autour des thèmes suivants : l'hygiène, les premiers secours, les maladies cardio-vasculaires, la lutte contre la tuberculose, le paludisme, le choléra, les maladies diarrhéiques, les dépendances- alcool-tabac – drogues- , mais aussi comment éviter la gale, comment reconnaître et lutter contre la malnutrition infantile et pour clôturer l'année, la lutte contre le VIH/SIDA.



La Socapalm a des conventions de collaboration avec les structures hospitalières suivantes : l'Hôpital Général de Douala et l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, les Hôpitaux Régionaux d'Edéa, Kribi, l'Hôpital d'HEVECAM ainsi que l'Hôpital Général de Yaoundé.

Les activités sanitaires des plantations sont réalisées en collaboration étroite avec le MINSANTE au travers des services de santé des districts, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de santé publiques : prévention, dépistage, surveillance intégrée des maladies, traitement des maladies sous programmes (paludisme – VIH) etc.

4.3 La politique de lutte contre le VIH-SIDA de la Socapalm :

Consciente de sa responsabilité sociale et sociétale, la Socapalm qui emploie plusieurs milliers de personnes a mis en place une politique de lutte contre le VIH/SIDA depuis 2008, notamment, grâce au cofinancement des investissements sociaux par la DEG. (Partenariat détaillé à la section V de ce document).

Le VIH/SIDA cause des ravages et endeuille de nombreuses familles ; consciente de cela, la Socapalm a orienté sa politique sur trois axes :

- la prévention à travers de vastes campagnes de sensibilisation menées dans tous les villages des plantations et la distribution gratuite de préservatifs aux salariés ;
- Le dépistage volontaire des salariés, lors des sensibilisations ou en consultation ;
- la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Comme annoncé en 2012, la Socapalm transfère ses patients vivant avec le VIH/SIDA dans les structures suivantes : l'Hôpital Général de Douala et l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, les hôpitaux régionaux d'Edéa et de Kribi ainsi que l'Hôpital Général de Yaoundé. En 2013, elle a consacré environ 9 millions fCFA (1,5 millions par plantation) au programme de lutte contre le VIH/sida.

Perspectives 2014 :

Socapalm entend consolider son partenariat avec l'Hôpital Régional d'Edéa dans le traitement des patients vivant avec le VIH/SIDA.

Poursuivant les efforts menés en terme de prévention sanitaire, et au vu du succès de ces campagnes auprès des populations, un nouveau planning fut mis en place pour 2014. Les équipes médicales se muniront également de supports de sensibilisation adéquats (réalisés par la Groupe Socfin) pour renforcer et préciser les messages transmis aux populations.

IV. Protéger l'environnement : maîtriser et réduire les risques

1- Management QHSE :

En 2013, la Socapalm poursuit la mise en œuvre de son Programme de Management Environnemental (PME), cette mise en œuvre ayant débuté en 2012, après le lancement officiel du processus de certification.

Ce PME fixe les objectifs et les priorités d'actions, ainsi que les moyens nécessaires à leur mise en application. Les actions de ce PME abordent également le respect de la réglementation et la mise à jour de celle-ci, la lutte contre les pollutions de toute nature (air, sol, eau), l'amélioration de la communication tant interne qu'externe, une meilleure prise en compte des sous-traitants et l'accentuation de leur implication au respect des règles et exigences ainsi qu'à la mise en place du processus à chaque niveau.



Le processus de certification implique l'apport de connaissances et techniques nouvelles au personnel en place à la Socapalm. En 2013, la Socapalm a réalisé 1.152 séances officielles de sensibilisation « Minutes HSE » atteignant ainsi plus de 5.680 travailleurs. Les thèmes abordés furent : la manipulation des produits dangereux, comment donner l'alerte en cas d'urgence médicale ou environnementale, la conduite préventive d'engins etc.

Suivant les obligations de la norme, un programme de formation fut établi. C'est ainsi que 64 séances de formations furent réalisées (certaines en interne et d'autres en externe).

Ces formations visent à doter les travailleurs de compétences nouvelles ou à en recycler d'autres. L'objectif étant de mener les activités au mieux tout en prévenant les risques y associés. C'est ainsi que des centaines de travailleurs ont été édifiés sur des thématiques telles que : le stockage des produits dangereux, la bonne conduite des chaudières (pour une combustion optimale afin de limiter la production de fumées polluantes), la fertilisation et l'épandage des engrais, les méthodes d'audits internes etc.

2- Prévention des risques environnementaux et gestion des déchets :

2.1 Prévention des risques environnementaux :

Le Système de Management Environnemental reposant sur les exigences de la norme ISO 14001 :2004 privilégie la prévention. Pour ce faire, Socapalm a, entre autres :

- Identifié toutes les situations d'urgences potentielles et rédigé des consignes correspondantes afin de prévoir des réactions rapides et efficaces à mettre en œuvre en au cas où ces situations surviennent.
- Entrepris un certain nombre d'actions, suite à l'analyse environnementale préalable, dont une liste non exhaustive est présentée dans le tableau suivant:



Décanteur-séparateur mis en place pour traitement des eaux de garage avant écoulement vers l'extérieur

Risques potentiels identifiés	Eléments de maîtrise
Déversements accidentels de produits (huile, essence, produits chimiques)	- Mise en place de kits absorbants (matériaux absorbants).
Pollution du sol par des déchets solides	Maîtrise de la gestion des déchets par : - le tri sélectif des déchets à la source ; - le recyclage des déchets (batteries, ferrailles, plastiques, piles, etc.) et traitement des déchets spéciaux (déchets médicaux) par des sociétés spécialisées ; - la construction de déchèteries permettant ainsi un meilleur suivi de la transition des déchets du producteur vers les sociétés de traitements agréées.
Pollution par les déchets liquides	- Collecte, stockage et traitement des huiles de vidange issues des garages ; - Construction des séparateurs eau-huile à la sortie des garages et d'autres exutoires définis avant un quelconque déversement dans l'environnement ; - Mise en service des lagunes dans tous les sites pour le stockage et traitement des effluents du process avant rejet dans la nature.
Pollution par utilisation d'engrais chimiques	- Augmentation de l'usage d'engrais organiques (rafles).
Pollution de l'air	- Modernisation du parc de chaudières amélioration ainsi en qualité et en quantité les rejets atmosphériques ; - Installation de hottes d'aspiration dans les laboratoires.
Pollution par utilisation de pesticides	- Utilisation de pesticides homologués et non rémanents
Accidents du travail	- Sensibilisation continue du personnel aux règles de sécurité applicables spécifiques à chaque poste de travail ; - Mise en place d'un panneau de performance sécurité comme outil de sensibilisation et de communication ; - Signalisation HSE dans les usines ; - Amélioration du reporting relatif aux accidents de travail.
Déforestation	- Reboisement de certaines zones dans les plantations.

2.2 Gestion des déchets :

Durant l'année 2013, la comptabilisation de la gestion des déchets fut améliorée. Dans les huileries, la majeure partie des déchets produits est recyclée en interne :

- Par combustion pour produire de la vapeur et de l'énergie électrique en valorisant ainsi environ 80.000 tonnes de déchets organiques (fibres et coques) ;
- Par épandage dans les champs comme amendement organique en recyclant ainsi environ 75.000 tonnes de rafles ;
- Par lagunage en traitant ainsi environ 106.109 m³ d'effluents process (POME).

Parallèlement à ce type de déchets, les déchets industriel spéciaux (les filtres à air et à huile) usagés, les vieux pulvérisateurs, les plastiques utilisés en pépinières, les emballages de produits phyto, les batteries et pneus usagés, les ferrailles et les déchets médicaux sont remis et/ou vendus à des collecteurs agréés, pour un poids total d'environ 117 tonnes en 2013.



Comme le montrent ces chiffres, l'écrasante majorité des déchets solides et liquides produits par les huileries est actuellement recyclée et/ou traitée selon des méthodes appropriées.

2.3 Bilan de l'action engagée :

En 2013, Socapalm a poursuivi la mise au point de son « Système de Management Environnemental » (SME), au niveau systémique et opérationnel pour le mettre en conformité à la norme ISO 14001 :2004.

L'objectif à atteindre étant de doter les plantations d'un outil efficace de prévention et de gestion des écarts réglementaires et environnementaux. Cela n'a pas empêché de poursuivre les efforts déjà entrepris pour répondre aux dysfonctionnements déjà constatés lors des audits des administrations tutélaires, ou lors des audits d'appui menés par le Département Développement Durable du Groupe Socfin.

La Socapalm a engagé environ 252.817.207 fCFA dans les actions suivantes, entreprises plus franchement sur les sites devant passer l'audit de certification en 2013 :

- Mise en conformité réglementaire, ;
- Traitements des effluents de process et déchets spéciaux ;
- Mise à disposition de différents moyens de prévention des pollutions de toutes natures ;
- Mise à disposition d'équipement de Protection Individuel et Collectif ;
- Traitement des eaux de forage afin d'éviter les maladies hydriques ;
- Analyse des fumées de chaudières.

Dans la même lancée, au sein de son Centre de Recherche et Développement Agricole, la Socapalm teste le « turnera ». Cette plante attire et nourrit certains insectes qui sont eux-mêmes nuisibles à l'homoptère, insecte qui transmet au palmier une maladie : le blast. Cette maladie étant combattue par des insecticides de synthèse, l'utilisation du Turnera permettra une diminution significative de la consommation des insecticides.

3- Relation avec les administrations :

Le respect de la réglementation en vigueur est l'une des exigences de la norme ISO 14001. Socapalm a mis sur pied une veille réglementaire pour le suivi et le respect des exigences légales. Ainsi, sont enregistrées systématiquement en plus des lois, toutes les recommandations des administrations.

4- La prise en compte des impacts sur le changement climatique :

La synergie avec la Safacam, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique HSE, est l'un des engagements de la Socapalm. Forte de cela, la Socapalm attend le retour d'expérience de la Safacam sur l'installation du « GPS tracker » pour se lancer avec plus de maîtrise dans cette opération.

Il est à noter que l'installation de « GPS tracker » sur l'ensemble du parc automobile agricole et interurbain permettrait de diminuer le kilométrage de certains véhicules lors de leurs déplacements. Ce qui engendrerait une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la Socapalm.

Actuellement, le remplacement des anciennes chaudières des usines Socapalm, par de nouvelles installations ayant un système de combustion meilleur, permet une diminution significative des principaux gaz polluants et des fumées. Les valeurs d'émissions de ces derniers respectent les normes prévues par la réglementation en vigueur, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

5- Vers une consommation responsable :

En raison de ses activités et de la problématique de l'énergie au Cameroun, la Socapalm a conscience des problèmes liés à la consommation énergétique. Elle a fait de la gestion de la diminution de son impact énergétique une de ses priorités. Le suivi des consommations est effectué régulièrement et des actions correctives sont menées pour ramener l'écart constaté à la normale.

Données	Unités	2012	2013
Consommation en carburant	L	198 529,29	188 413,05
Consommation électricité produite par GE	KWh	1 188 033,9	884 197,2
Consommation électricité produite en interne par turbine	KWh	4 303 123,24	5 326 682,39
Consommation en eau	m ³	461 242,73	522 539,67

6- Préserver la biodiversité :

En 2013, suivant le partenariat conclu en 2012 avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Socapalm a lancé la première phase de reboisement de certaines zones des plantations, des villages et des écoles : 1.375 arbres ont déjà pris racine.

Ce projet vise plusieurs objectifs, à savoir :

- Reboiser les zones le nécessitant par une végétation diversifiée ;
- Créer des zones récréatives au sein des villages et écoles des plantations ;
- Préserver l'environnement.



Par ailleurs, les zones de bas-fonds et d'affleurements rocheux, où l'on peut s'attendre à une plus grande biodiversité, sont préservées afin de créer des poches de conservation de la biodiversité. La mise en service des bassins de lagunage quant à elle permet la préservation des eaux de surface et la régénération de la végétation aquatique et riveraine.

7- Etat d'avancement de la certification ISO 14001 : 2004 :

Lancée en Novembre 2011, la démarche de certification ISO 14001 : 2004 a vu ses premiers sites audités et certifiés en 2013 : la Direction Générale à Douala ainsi que les plantations d'Eséka, de Mbongo et Mbambou.

Le premier audit à blanc fut réalisé en février 2013.

L'audit de certification des 3 plantations ainsi que de la Direction Générale à Douala s'est déroulé du 14 au 18 Octobre 2013. Le rapport d'audit de certification fut transmis le 15 novembre 2013.

V. PILIER SOCIÉTAL : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Consciente de son rôle d'acteur majeur de développement, la Socapalm s'attache à mener diverses actions en matière de santé, d'éducation, et plus globalement, de favoriser un réel développement à long terme des populations locales et de son personnel.

1- Le mécénat :

Ponctuellement, lors de la Fête de la Jeunesse, de la Journée Internationale de la Femme ou du 1^{er} mai, des dons sont faits aux communautés locales afin qu'elles profitent pleinement de ces festivités.

Plus précisément, en 2013, la Socapalm a entrepris les actions suivantes en faveur des populations riveraines:

- Finalisation de l'aménagement du centre de santé du village riverain de Mbimbé, construit en 2012 par la Socapalm ;
- Don de matériel didactique : le « paquet minimum » est offert aux écoles de villages riverains afin d'assurer les premières semaines de scolarité des enfants.
- Appui aux activités culturelles et sportives survenues au cours de l'année;
- Finalisation de l'électrification du village riverain de Pongo aviation à Kienké;
- Appui logistique et financier lors d'événements majeurs organisés par les communautés riveraines.

2- Les actions sociales :

En 2013, la Socapalm a consacré un peu plus de 1,5 milliards de FCFA dans ses actions sociales et investissements sociaux, entre autres :

- Les soins « bons samaritains » aux riverains de la plantation ;
- La construction de nouveaux villages ainsi que des infrastructures collectives ;
- Les sensibilisations sanitaires mensuelles des villages suivant les thèmes mentionnés supra ainsi que la célébration de « Journée Mondiales » telles que l'eau, l'environnement, le VIH, le paludisme, la santé et la sécurité au travail etc.;
- La lutte contre l'insalubrité dans les villages ;
- L'amélioration des infrastructures de santé des plantations : équipements, réfections des infrastructures et abords, latrines, incinérateurs médicaux (normes OMS) etc. ;



- La prise en charge financière de 65 enseignants : assignés aux écoles des plantations par la Socapalm au vu du déficit d'enseignants affectés par l'Etat ;

- La réalisation de travaux d'assainissement des bâtiments scolaires le nécessitant : réfection de toitures, sols, portes, fenêtres et abords des écoles de Kienké et Mbongo pour un montant s'approchant des 20 millions de FCFA ;
- Construction de latrines dans les écoles publiques et privées pour un montant de plus de 32 millions de FCFA ;
- Le don de 680 tables-bancs aux écoles publiques et privées des différentes plantations de la



Socapalm ;

- L'intensification de la communication avec les villages riverains afin de faciliter la transmission d'information avec les habitants de ces zones quelque peu reculées : annonces d'offres d'emplois, organisation d'activités culturelles etc. ;
- L'emploi des riverains : embauche favorisée, à compétences égales, pour les jeunes des villages environnant les plantations, notamment : Bidou II et III, Bissiang, Mabenanga etc.

3- Les partenariats :

Comme annoncé fin 2012, la Socapalm souhaite participer au **développement durable** des régions dans lesquelles elle est implantée et s'appuie dès lors sur le concept de PPP (Public Private Partnership) afin d'atteindre ses objectifs sociétaux.

En avril 2013, une convention de partenariat fut signée, avec l'Institut Européen de Coopération et de Développement. Cette ONG accompagne la Socapalm dans la création, la construction et la gestion d'une Ecole Familiale Agricole (EFA) au sein de la plantation de Kienké. 65 de ces écoles sont présentes au Cameroun et semblent pouvoir répondre au besoin de formation ressenti dans les plantations. Cette école à caractère agricole, et par conséquent adaptée à l'environnement naturel des plantations, proposera une formation « professionnalisante » aux métiers ruraux, sur 3 ans et en alternance, aux jeunes déscolarisés (de 14 à 25 ans) dès la rentrée scolaire 2014.

Depuis 2008 jusqu'en cette fin d'année 2013, un partenariat avait été engagé avec la DEG ayant pour objet un co-financement des investissements sociaux destinés aux structures de santé et d'éducation de la plantation. Un budget de 301.000€ avait été engagé sur ces 4 années ce qui fut une opportunité non négligeable pour la Socapalm de développer non seulement ses structures sanitaires mais d'également de soutenir les écoles publiques et privées présentes sur les plantations. Ce fut aussi l'opportunité de sensibiliser les équipes sociales locales au développement durable et à l'importance de la



iecd



mise en place de projets sociétaux structurés (objectifs, encadreurs, indicateurs, évaluateurs, reporting etc.).

La Socapalm a aussi la volonté d'entretenir les bonnes relations riveraines établies et renforcées depuis 2011.

Dès lors en 2013, l'octroi de contrats de sous-traitance à des TPE (Très Petites Entreprises) s'est valorisé à un montant approchant les 75.000.000 millions fCFA. Lors de recrutements également, il est habituel maintenant de prioriser à compétences égales, les candidatures émanant de personnes riveraines. Ces Très Petites Entreprises employant principalement des riverains ainsi que le recrutement par la Socapalm de candidats natifs des régions où elle est implantée, permet de renforcer un peu plus chaque année les relations de voisinage.

Enfin, comme mentionné supra, le partenariat signé avec l'ANAFOR (Agence Nationale d'Appui au développement Forestier) en collaboration avec la Socapalm, a permis l'achat de 3.000 plants destinés au reboisement des plantations. Fin 2013, la Socapalm a procédé au planting des 1.375 arbres qui lui étaient attribués afin de favoriser la création de zones récréatives arborées au sein des villages et écoles des plantations.



Démonstration du planting d'un arbre à l'école publique d'ETIKA (Mbambou)

4- Les micro-projets :

Les micro-projets furent lancés fin 2012 afin de favoriser les synergies et une certaine émulation entre les plantations. Les projets ci-dessous furent majoritairement organisés au sein des plantations au cours de l'année 2013.

i. L'élection du village le plus propre :

Depuis de nombreuses années, un concours annuel est organisé par Socapalm. Ce concours prime le village le plus propre et la maison la plus propre au sein de chaque village de la plantation.

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement : ramassage des déchets, petites arborisations, mais a aussi un objectif sanitaire qui est : « un habitat sain pour une vie saine ».

ii. Le mouvement sportif :

Un mouvement sportif a vu le jour, il a quelques années et semble être un bon moyen de fédérer les uns et les autres autour d'un objectif commun : un championnat de football (sport national du Cameroun). Les travailleurs de la plantation provenant de nombreuses régions du Cameroun, il est important de favoriser une cohésion sociale au sein de chaque village. C'est aussi un pôle de divertissement très apprécié des employés et l'occasion d'introduire dans les mentalités le slogan bien connu : « le sport c'est bon pour la santé ! ».

iii. L'Ecole des Adultes :

La Socapalm envisage l'éducation comme le moteur principal du désenclavement des communautés locales.



Dans ce sens, un projet d'alphabétisation des adultes a pris cours au premier semestre 2013 et s'est organisé durant les vacances scolaires dans certaines écoles des plantations.

Les équipes d'enseignants ont reçu le soutien financier et organisationnel de la Socapalm et ont permis à bon nombre de personnes n'ayant jamais osé franchir les portes de l'école de faire un nouveau pas dans leur vie et pour leur avenir ainsi que celui de leurs enfants. Ce projet sera bien sûr pérennisé en 2014.

iv. Election de l'école la plus propre :

Il est souvent considéré que l'environnement scolaire est un élément majeur dans la promotion sanitaire. Dès lors, l'objectif de ce projet est de la prise de conscience par la communauté éducative et les enfants de l'enjeu que représente la salubrité en milieu scolaire. Ce fut également l'occasion de sensibiliser les enfants au lavage des mains et à l'eau potable ;



v. Eco-challenge :

La mise en valeur des employés « responsables » à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement avait pour objectif de renforcer l'appropriation du processus de certification ISO 14001 par l'ensemble du personnel de la plantation.

Le meilleur « éco » conducteur, le meilleur « éco » ouvrier, le meilleur « éco » service et d'autres encore furent élus et primés lors de cet événement.

Perspectives 2014 – 2015

Comme mentionné supra, le partenariat avec l'IECD verra son épanouissement au cours du second semestre 2014, par l'ouverture des portes de l'E.F.A, aux enfants de la région de Kienke.

L'éducation des jeunes étant l'assurance d'un développement durable des populations de la région et de ses ressources humaines de demain, la Socapalm poursuivra son appui financier et logistique aux divers établissements scolaires publics et privés présents au sein des plantations.

Les micro-projets seront également toujours d'actualité avec une priorité axée sur « l'Election de l'école et du village le plus propre » et « l'Ecole des adultes » sur toutes les plantations de la Socapalm.



En parallèle, afin de renforcer l'efficacité des campagnes de sensibilisation sanitaire, comme mentionné supra, des supports de sensibilisation seront fournis aux équipes médicales dès le début de l'année 2014 afin de préciser et cadrer les messages transmis. Egalement, la mise en place de pairs éducateurs formés au sein de tous les villages des plantations devrait être initiée et encadrée par les médecins chefs des plantations.

Aussi, la redynamisation des sous-comités d'hygiène et de sécurité sera également à l'agenda des deux prochaines années sous l'encadrement des correspondants HSE et ce dans le cadre du Management HSE.

Aussi, n'oubliant pas les populations environnantes, la Socapalm avait construit fin 2012 un centre de santé pour les populations du village riverain de Mbimbé. En 2014, ce centre sera rétrocédé officiellement à l'Etat du Cameroun pour sa mise en activité.



Enfin, un partenariat sera envisagé avec la GIZ afin de poursuivre les efforts menés depuis 2008 avec le soutien de la DEG. Le projet porterait sur l'eau. Les objectifs visés étant l'installation de solution de forage à énergie solaire, la rénovation et la construction de latrines au sein des villages et écoles, un soutien technique aux équipes médicales afin de diminuer la prévalence des maladies dues à un manque d'hygiène ainsi que des formations générales à l'hygiène domestique et communautaire.

Et enfin, certaines actions spécifiques seront établies au cours des années 2014 - 2015 - 2016. Suite à l'accord trouvé le 3 juin 2013. Le Groupe Bolloré et l'association Sherpa ont élaboré ensemble, sous l'égide de l'OCDE, un plan d'actions²² qui sera mis en œuvre par la Socapalm accompagnée d'une ONG Internationale compétente dans le domaine de la RSE.

Les principaux thèmes abordés sont :

1. Communication avec les communautés riveraines ;
2. Questions foncières et indemnisation des riverains pour la perte d'usage et des ressources ;
3. Questions environnementales ;
4. Missions de service public découlant de la convention de cession ;

²² Lire à ce propos : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/399334>

5. Développement local ;
6. Travailleurs et sous-traitants ;
7. Transparence.

Parallèlement, les années 2014 et 2015 verront se poursuivre le processus de mise en place du système ISO 14001. Les premiers sites audités ont passé l'audit avec succès. Le processus continuera dans les autres sites pour la préparation du prochain audit qui se tiendra fin 2014.

Tout comme en 2013, le plan d'action de mise en conformité réglementaire continuera d'être mis en œuvre et mis à jour au fur et mesure de la sortie des textes de loi, le respect de la réglementation restant l'un des piliers du SME de la Socapalm.

Afin de toujours réduire les pollutions et de protéger l'écosystème, la Socapalm poursuivra :

- La collecte des effluents évitant ainsi la dispersion des polluants ;
- Le traitement des effluents de process améliorant ainsi la qualité des eaux dépolluées à rejeter dans la nature ;
- Les opérations de reboisement afin d'atteindre l'objectif d'au moins 2.000 arbres plantés.

Par ailleurs il est prévu,

- 1.200 séances de sensibilisations durant l'année 2014 pour l'ensemble du personnel Socapalm et contractuel au moyennes « minutes Hygiène, Sécurité et Environnement » ;
- La mise en place des plans de réduction de la consommation d'eau sur 60% des sites Socapalm permettant ainsi de préserver les ressources en eau ;
- L'atteinte d'un taux global de valorisation des déchets de 65% en maintenant ainsi la logique de faire des déchets une ressource ;
- Le partenariat avec 2 filières permettant le traitement et la valorisation de certains déchets jusque là non-valorisés ;
- Une réduction significative du taux d'accident ;
- La matérialisation des zones HVC dans 20 % des sites.

Table des annexes :

- Annexe 1 : inventaire scolaire 2013.
- Annexe 2 : photos des réalisations HSE.

Annexe 1 : Inventaire scolaire 2013 :

Effectifs scolaires Socapalm 2013 - 2014							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Enfants d'employés	826	441	233	149	940	73	2.662
Enfants de contractuels	479	601	225	168	580	218	2.271
Enfants de riverains non travailleurs	406	304	235	179	634	248	2.006
Total	1.711	1.346	693	496	2.154	539	6.939
38% = proportion d'enfants Socapalm							
0% = évolution par rapport à N-1							

Encadrements scolaires Socapalm 2013 - 2014							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Enseignants d'Etat	20	34	12	-	64	19	149
Enseignants de SCP/SAFA	21	14	4	14	11	1	65
Enseignants de l'APE	1	13	4	-	16	2	36
Total	42	61	20	14	91	22	250
Ratio encadrement	41	22	35	35	24	25	28
26% = proportion d'enseignants Socapalm							
-1% = évolution par rapport à N-1							

Infrastructures scolaires Socapalm 2013 - 2014							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Maternelles	2	1	1	1	4	1	10
Primaires	4	4	2	1	6	2	19
Secondaires	-	1	1	-	2	-	4
Total	6	6	4	2	12	3	33

NB : Le nombre d'école fut corrigé en 2013. Les écoles bilingues sont dès 2013 comptabilisées une seule fois.

(52 -> 50).

Annexe 2 : Quelques photos de réalisation



Formation du Personnel en lutte incendie :
Partie pratique.



Signalisation HSE : Consigne en cas de
situation d'urgence.



Formation du Personnel en lutte incendie :
Partie théorique.



Mise à disposition des poubelles avec code couleur pour faciliter le tri des déchets à la



Formation sur l'organisation d'un chantier de récolte